

<http://www.snetap-fsu.fr/27-janvier-la-mobilisation-des-AESH-de-l-EAP.html>



27 janvier : la mobilisation des AESH de l'EAP !

- Métiers - AED-AESH - Carrière, rémunération, conditions de travail -

Date de mise en ligne : vendredi 21 janvier 2022

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Appel Intersyndical [CGT](#)-Agri -[SNETAP-FSU](#) - Sud Rural Territoire

La mobilisation des personnels [AESH](#) du 19 octobre 2021 a été un succès incontestable, démontrant que la colère s'amplifie y compris dans l'enseignement agricole public ! Cette journée d'action, largement relayée dans les médias, a rassemblé des cortèges imposants partout en France ce qui traduit bel et bien que leur niveau de mobilisation ne faiblit pas. Une délégation intersyndicale avait été reçue par la [DGER](#) (<https://www.snetap-fsu.fr/AESH-19-octobre-une-delegation-intersyndicale-a-la-DGER.html>).

Parce que ces personnels aspirent à exercer leur métier dans des conditions dignes et parce que le ministère reste sourd à leurs revendications, l'intersyndicale SNETAP-FSU, CGT Agri, [SUD](#) Rural et Territoires appelle de nouveau les personnels [AESH](#) à une journée d'action le jeudi 27 janvier 2022. Les AESH contribuent pleinement par leur professionnalisme à la réussite de la scolarisation des élèves en situation de handicap dans l'[EAP](#).

Pourtant, le gouvernement poursuit son attitude méprisante envers ces collègues, en les maintenant dans une forme intolérable de précarité et en vidant de tout contenu des propositions de lois de parlementaires.

[<http://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L300xH400/aesh-72d62.jpg>]

Une précarité assumée et un mépris affiché !

- un salaire insuffisant avec des temps incomplets imposés ;
- des pratiques d'employeurs visant à annualiser le temps de travail des AESH, à exiger des permanences, des rattrapages... ;
- la perte de sens de leur métier, avec le saupoudrage de l'accompagnement des élèves ;
- le manque de reconnaissance par l'institution.

Leurs revendications sont plus que jamais légitimes. L'intersyndicale appelle les AESH à se mobiliser massivement par la grève et la manifestation pour :

Des revendications légitimes !

À court terme :

- augmenter les rémunérations de toutes et tous les AESH sur toute leur carrière, avec comme objectif l'alignement sur la grille de catégorie B ;
- leur garantir la possibilité de travailler à temps complet pour vivre dignement de leur travail avec un minimum de 24 heures hebdomadaires ;
- donner l'accès à des formations qualifiantes à la hauteur des missions ;
- recruter les AESH qui manquent pour permettre à tous les élèves en situation de handicap de bénéficier d'un accompagnement à la hauteur de leurs besoins.

A moyen terme :

27 janvier : la mobilisation des AESH de l'EAP !

- **la création d'un véritable statut de la Fonction publique pour reconnaître le métier d'AESH.**

Le sort réservé aux AESH s'inscrit dans une politique inacceptable de précarisation des personnels de la Fonction publique. L'obtention d'un statut pour les AESH serait une victoire pour l'ensemble des personnels du service public d'éducation.

L'intersyndicale appelle à poursuivre ce mouvement avec l'ensemble des personnels pour obtenir la satisfaction des revendications des AESH.

Elle appelle à faire du jeudi 27 janvier une grande journée nationale de grève et de mobilisation. Elle appelle les AESH à se saisir de la mobilisation interprofessionnelle du 27 janvier pour l'emploi et les salaires.

Nos organisations syndicales encouragent toutes les initiatives qui favoriseront une apparition forte des AESH (rassemblements, cortèges spécifiques d'AESH).

Elle appelle les AESH de l'EAP à participer à ces assemblées avec leurs homologues de l'Éducation Nationale. Les assemblées générales seront l'occasion de mener le débat pour renforcer la mobilisation dans l'action commune la plus large possible afin de construire le rapport de force nécessaire à la satisfaction des revendications.

L'intersyndicale AESH de l'Enseignement Agricole Public